

Le Francilophone

Lettre d'information de Bruitparif,
l'Observatoire du bruit en Île-de-France

N° **11**
Mai 2011

Edito

Depuis le début d'année, 30 organismes (collectivités locales, établissements publics locaux, associations) ont rejoint l'observatoire. Désormais, Bruitparif compte 76 membres engagés dans le Forum des acteurs franciliens pour une meilleure gestion de l'environnement sonore.

Au sommaire de ce nouveau numéro, plusieurs projets liés au trafic aérien : étude santé-environnement SURVOL, programme de documentation autour des aéroports d'aviation légère, exploitation des mesures autour de l'héliport de Paris Issy-les-Moulineaux. Une activité chargée qui témoigne de l'intérêt des acteurs pour le renforcement de la surveillance du bruit des aéronefs.

Au fil des pages, vous découvrirez également l'interview de Patrick Duguet, chef de la Division Impacts Santé-Environnement, relative à la mise en œuvre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de la ville de Paris, l'initiative du Consortium Stade de France pour une meilleure gestion sonore lors des événements, le lancement de la consultation publique autour du projet de PRSE2 en Ile-de-France...

Je vous souhaite une excellente lecture.

Fanny Mietlicki

Directrice de Bruitparif



Également dans ce numéro

Sensibiliser • p.4

Accompagner • p.5 et 6

Nouvelles du réseau RUMEUR • p.7

En direct • p.5, 7 et 8

Décryptage • p.8

A lire • p.8

Agenda • p.8

Dossier : p. 2-3

Etude santé-environnement
SURVOL autour des
3 principaux aéroports franciliens

Bruitparif
Observatoire du bruit
en Île-de-France

Bruitparif
Observatoire du bruit
en Île-de-France

Etude santé-environnement SURVOL

autour des 3 aéroports

Dans le cadre du premier Plan Régional Santé-Environnement et plus particulièrement de la mise en place d'un système de surveillance sanitaire et environnementale autour des plateformes aéroportuaires d'Ile-de-France (étude SURVOL) conduit sous l'égide de la Préfecture de Région, Bruitparif déploie un dispositif de surveillance renforcée du bruit autour de Paris-CDG, Paris-Le Bourget et Paris-Orly.

Si les secteurs relativement proches de ces trois plateformes aéroportuaires font déjà l'objet depuis plusieurs années d'une surveillance permanente du bruit réalisée par Aéroports de Paris, ce n'était pas encore le cas des zones urbanisées plus éloignées mais néanmoins encore survolées à des altitudes inférieures à 2000 mètres et où de nombreux riverains se déclarent gênés par les nuisances sonores aéroportuaires.



Un objectif majeur : améliorer la connaissance et l'information des riverains

Il s'agit tout d'abord de fournir, en toute transparence aux populations concernées, des informations les plus fiables possibles sur leur exposition au bruit. Pour cela, Bruitparif œuvre à :

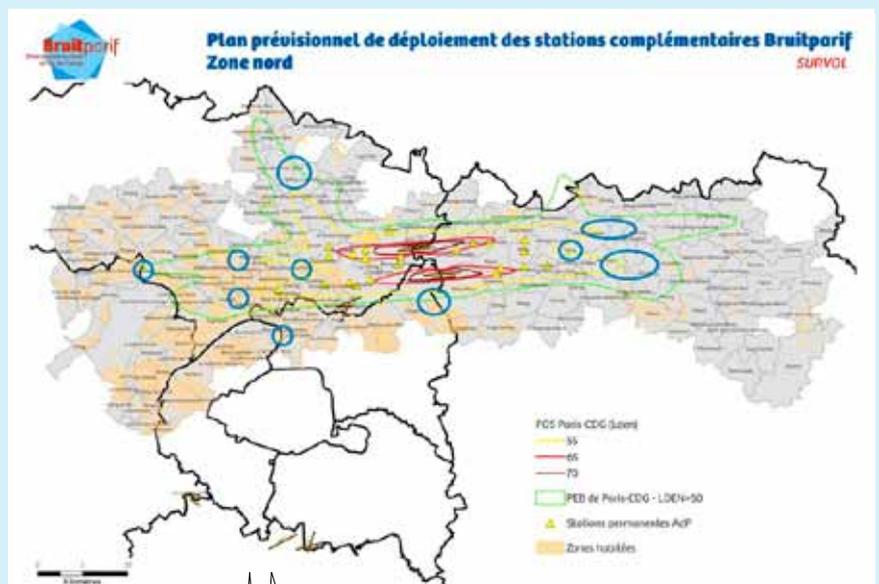
- Renforcer la surveillance permanente dans les zones survolées mais non couvertes par le réseau actuel de stations de mesures exploité par Aéroports de Paris.
- Répondre aux attentes des riverains en fournissant des informations sur les caractéristiques des événements sonores liés aux survols d'aéronefs via la mise à disposition d'indicateurs dits « événementiels » (car s'intéressant aux caractéristiques des événements sonores) qui correspondent mieux à leur perception des nuisances que ne le font les indicateurs dits « énergétiques » (car s'intéressant à la dose de bruit ou à l'énergie moyenne produite au cours d'une période déterminée). Il s'agit, d'une part, de fournir des informations fines provenant des stations de mesure et d'autre part de réaliser à terme des cartographies quotidiennes

de bruit au sein des zones d'étude (indicateurs événementiels et énergétiques) via une combinaison des techniques de modélisation et de mesure.

- Tenir compte des situations d'exposition à d'autres sources de bruit, notamment au bruit des transports terrestres (bruit routier et bruit ferroviaire). Une attention particulière est accordée aux situations de multi-exposition à plusieurs sources de bruit. Il convient notamment de quantifier la contribution des survols d'aéronefs dans le bruit global.
- Mettre à disposition de tous les informations (mesures et cartographies du bruit) via une plateforme de consultation sur internet.

Il s'agit ensuite de mettre en place un suivi sur le long terme des impacts sur l'environnement sonore des modifications qui pourraient être apportées par les pouvoirs publics et les acteurs aéroportuaires en termes de relèvements des altitudes, de modifications des procédures d'approche ou de décollage, de modernisation des flottes, de gestion différenciée du trafic selon les périodes de la journée... Parmi les premiers impacts attendus : ceux du relèvement des altitudes à l'arrivée qui vient de faire l'objet d'une vaste enquête publique.

A l'issue d'une vaste campagne de mesure du bruit menée sur un an qui a permis de documenter plus d'une centaine de situations d'exposition au bruit au sein de ces zones et, en tenant compte des évolutions envisagées ou prévisibles des trajectoires aériennes en Ile-de-France, Bruitparif a sélectionné 15 sites qui vont dorénavant faire l'objet d'une surveillance permanente de leur environnement sonore à l'aide de stations de mesure du bruit particulièrement expertes.



Des choix techniques adaptés

Pour atteindre les objectifs fixés en termes de surveillance permanente du bruit, Bruitparif a réalisé un certain nombre de choix techniques :

- Choix de stations de mesure métrologiquement performantes et adaptées aux contraintes spécifiques de la surveillance du bruit des aéronefs. Il s'agit de stations NA37 de marque RION qui permettent non seulement de mesurer le niveau sonore dans l'environnement, seconde après seconde, avec une excellente précision et fiabilité (métrologie de classe 1) mais également et surtout d'identifier en temps réel la provenance du bruit par une méthode d'antenne acoustique. Ce type de stations de surveillance permet ainsi de distinguer les bruits d'origine aéroportuaire

(ceux qui viennent d'en haut !) des autres bruits présents dans l'environnement et qui sont liés aux transports terrestres (route, fer) et aux activités de la vie quotidienne. Cette possibilité de localisation des aéronefs par détection acoustique est connue de longue date puisqu'elle était utilisée dans les conflits militaires avant l'apparition des premiers radars. Néanmoins, c'est la première fois qu'elle est utilisée en France et en Europe dans le cadre d'un réseau opérationnel de surveillance du bruit dans l'environnement autour des aéroports.

- Conception d'un mobilier urbain spécifique, **le Sonopode®**, permettant d'implanter facilement un point de mesure.
- Communication des données de mesure en temps réel via le réseau de téléphonie mobile.

- Développement en interne par Bruitparif d'un système de stockage et de traitement des données, garantissant des possibilités d'évolutions plus aisées, conservation des données au pas de temps le plus fin (LAeq,1s) afin de pouvoir régénérer de nouveaux indicateurs a posteriori en cas de besoin.

Pour en savoir plus, RDV sur le site <http://www.bruitparif.fr> > Rubrique Ressources > Rapports d'étude Bruitparif pour télécharger le rapport d'étape de l'Etude SURVOL



Focus

Les zones d'étude sélectionnées

La première étape du projet de surveillance a consisté à définir les zones sur lesquelles devait porter l'étude.

Deux zones d'étude ont été retenues : l'une autour de Paris-Orly et l'autre autour des deux aéroports de Paris-CDG et de Paris-Le Bourget.

Les zones d'étude ont été définies par les secteurs répondant à l'un des deux critères :

1. zones appartenant aux dispositifs réglementaires en vigueur de type PGS (plan de gêne sonore) ou PEB (plan d'exposition au bruit) ou dont le niveau moyen de bruit lié au trafic aérien est supérieur ou égal à 50 dB(A) selon l'indicateur européen Lden ;

2. secteurs survolés par au moins 7 vols par jour à une altitude inférieure à 1000 m dans au moins une des deux configurations (est et/ou ouest) ou à une altitude inférieure à 2000 m dans les deux configurations.

Les limites des deux zones d'études théoriquement ainsi définies ont ensuite été étendues aux limites administratives des communes concernées.

Le Sonopode®



Le Sonopode® est un mobilier urbain qui a été développé spécifiquement par Bruitparif pour faciliter l'installation d'un point de mesure du bruit, notamment dans le cas des nuisances aéroportuaires où le matériel utilisé est un matériel expert nécessitant un mât solidement ancré. Il ne nécessite aucun raccordement grâce à l'emploi :

- d'une liaison de données 3G,
- d'une pile à combustible produisant écologiquement l'énergie nécessaire à partir de méthanol.

Le Sonopode® se compose principalement d'un mât de 6 mètres et d'une double enveloppe anti vandalisme située à son pied.

En haut de mât se trouve le microphone de mesure du niveau sonore ainsi que l'antenne acoustique de localisation de l'origine des nuisances et un anémomètre permettant de tenir compte de l'influence du vent.

Le pied de mât représente le cœur du système. Il abrite les équipements de mesure, de transmission de données, de fourniture d'énergie (pile à combustible) ainsi qu'un lest important garantissant sa stabilité et l'impossibilité de le faire basculer.

L'ensemble a été étudié pour être protégé des intempéries et des actes de vandalisme tout en garantissant une totale sécurité pour l'environnement et une bonne intégration esthétique et paysagère.



pour sensibiliser 280 lycéens

A l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition (JNA), le 10 mars dernier, 10 lycées franciliens ont répondu présents à l'invitation de Bruitparif pour une après-midi de sensibilisation à la qualité de l'environnement sonore et aux risques auditifs liés à l'écoute de la musique amplifiée.

Réservé aux lycéens et à leurs professeurs, cet événement, organisé au CIDJ à Paris, leur a permis de mieux appréhender l'environnement sonore, d'apprendre à se protéger du bruit en situation de travail et dans les loisirs et d'adopter des comportements citoyens.



- Effectuer un dépistage de son audition.
- Adopter des comportements citoyens. 2 roues motorisés, terrasses de café... Comment contribuer à un environnement sonore plus apaisé ?

Et aussi un jeu-concours et une exposition sur le son dans tous ses états.

Pour l'occasion, Bruitparif s'est adjoint les conseils et l'expertise de 10 partenaires : la JNA, la Région Ile-de-France, la Mairie de Paris, l'Inserm, l'Association ORL 75, France Acouphènes, Audissimo, JLH / lesoreilles.com, Envuea et le CIDJ.

Rappelons que Bruitparif effectue une permanence de sensibilisation aux risques auditifs liés à la musique amplifiée tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois au CIDJ dans le cadre d'une convention de partenariat.

Au programme, des ateliers :

- Comprendre comment marche son oreille. Une visite guidée de l'oreille pour mieux comprendre le trajet du son et les conséquences du bruit sur l'organisme.
- Pratiquer des expériences de physique du son. Une animation pédagogique pour visualiser les principaux phénomènes physiques qui entrent en jeu dans la création, la transmission et la perception du son.
- Découvrir l'environnement sonore. Quelles sont les différentes sources de bruit dans l'environnement ? A quel volume sonore sommes-nous exposés dans la vie quotidienne ? Comment mesurer le bruit ?
- Se protéger du bruit. Quelles sont les situations à risque ? Comment préserver son capital auditif dans le cadre du travail et des loisirs ?
- Doser ses décibels. Un atelier pour découvrir en direct le volume sonore réel de son baladeur et recevoir des conseils personnalisés pour que la musique reste un plaisir sans risque.



FOCUS

L'association JNA publie une étude

La JNA a publié une enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population française constituée de 992 personnes de 20 ans et plus en partenariat avec Ipsos et Réunica. Retour sur les principaux résultats.

Quelle sont les nuisances les plus gênantes ?

26% des personnes interrogées sont gênées à leur domicile par les bruits de la ville, 22% par les bruits de voisinage et 18% par les bruits de travaux publics.

25% considèrent que leur habitation est mal isolée des voisins et 17% qu'elle est mal isolée de la rue.

A noter que 86% des sondés ont remarqué que le niveau sonore des publicités était plus élevé que pendant l'émission d'avant et celle d'après.

A l'extérieur de leur domicile, plus d'1 Français sur 3 évoque la circulation routière (37%) devant les chantiers et travaux (29%) et les transports en commun (9%).

Quelles conséquences en termes de gêne et de santé ?

32% des personnes interrogées indiquent avoir parfois ou souvent des difficultés à entendre. Parmi celles-ci, un quart des 20-44 ans connaissent ces difficultés, 36% des 45-59 ans et 41% des personnes âgées de 60 ans et plus.

58% ont déjà ressenti de la fatigue liée au bruit, 51% de l'irritabilité, 39% des acouphènes et 37% des maux de tête. Enfin, une large majorité, 60% des sondés, estiment que le bruit agit sur leur humeur.

39% des actifs jugent très ou assez importante la gêne entraînée par le bruit sur leur lieu de travail et 37% d'une manière générale en dehors de leur domicile. Si la gêne au domicile ne concerne que 22% des personnes interrogées, elle s'accroît avec le taux d'urbanisation. Ainsi, 9% des personnes habitant dans des villages sont gênées par le bruit, 20% des personnes habitant dans des villes de 2 000 à 100 000 habitants, 30% des personnes habitant dans des villes de plus de 100 000 habitants et 39% des personnes vivant dans l'agglomération parisienne.



Interview de Patrick Duguet, chef de La Division Impacts Santé-Environnement à l'Agence de l'Ecologie Urbaine de la ville de Paris



Vous êtes engagé dans la réalisation du Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement (PPBE) pour la ville de Paris, comment procédez-vous en termes d'organisation ?

La qualité de vie est une aspiration forte et légitime des Parisiens. La lutte contre le bruit excessif est donc naturellement une des priorités de la municipalité. Dès 2006, un plan de lutte contre le bruit était élaboré en s'appuyant sur l'Observatoire du Bruit à Paris qui rassemble les acteurs de la lutte contre le bruit dans la capitale. Pour l'élaboration du PPBE, nous avons souhaité garder cette approche participative en organisant avec notre prestataire des groupes de travail ouverts à tous nos partenaires institutionnels, professionnels et associatifs. Ce travail collégial permettra en outre d'assurer la cohérence entre les actions des différentes autorités. La quinzaine de réunions de travail aborde tous les aspects du PPBE (routier, ferroviaire, aérien, zones calmes, industries) et doit permettre de finaliser l'état des lieux et d'établir un projet de programme d'actions.

Une seconde phase essentielle va consister à associer les instances locales et les Parisiens à la réflexion dans le cadre d'une vaste concertation. L'objectif est de bénéficier de la connaissance des attentes et gênes dans les quartiers pour améliorer et enrichir le projet. Des réunions publiques et des ateliers seront ainsi organisés à l'initiative des mairies d'arrondissement pour sensibiliser et écouter les habitants et recueillir leurs recommandations, notamment sur l'identification des zones calmes. En parallèle, chaque Parisien aura la possibilité de s'exprimer à travers un espace dédié sur le site www.paris.fr de la ville de Paris.

Quelles sont les difficultés et comment allez-vous les surmonter ?

Les difficultés sont nombreuses et toutes liées au contexte parisien. Tout d'abord le nombre élevé d'acteurs et d'autorités compétentes sur ce territoire nécessite, pendant et en dehors des groupes de travail, des échanges continus pour aboutir à des propositions partagées.

Egalement, de nombreuses actions permettant de maîtriser les nuisances sonores ont déjà été mises en œuvre par la municipalité parisienne depuis plusieurs années concernant,

par exemple, l'aménagement de l'espace public ou l'offre de mobilité. Il s'agit donc d'innover et de proposer des actions nouvelles, ambitieuses et adaptées aux contraintes et attentes parisiennes.

Enfin, la dernière difficulté provient de la nature même de la directive européenne et du contenu des PPBE, à savoir les nuisances liées aux infrastructures de transport. Dans une ville dense comme Paris, les habitants réagissent généralement plus facilement sur des nuisances liées à leur voisinage dont ils peuvent déterminer l'origine. Les réclamations concernent donc souvent des sources de bruit comme les terrasses de restaurants ou les chantiers, qui sortent du cadre du PPBE mais sont par ailleurs reprises dans d'autres initiatives de la ville. Pendant la phase de concertation locale, cela va imposer à la fois une grande écoute mais aussi une explication pédagogique.

Quelles sont les échéances ?

La phase d'élaboration par les groupes de travail est en cours et doit se terminer pour l'été. Puis en automne, la concertation va prendre la suite pendant plusieurs mois. L'année 2012 sera consacrée à la validation du document, sa mise à disposition du public puis le vote au Conseil de Paris.

Qu'attendez-vous de Bruitparif ?

Bruitparif est un interlocuteur indispensable et précieux à notre démarche, à la fois par ses compétences techniques et par le rôle que l'observatoire régional assume auprès des acteurs franciliens. Les équipes de Bruitparif participent à toutes nos réunions de travail en apportant des retours d'expériences des PPBE des autres collectivités et des études qu'elles ont pu mener, comme par exemple la campagne de mesures aux abords du périphérique. Pour l'identification des zones calmes, nous poursuivons avec Bruitparif la réflexion initiée lors du colloque organisé en février 2010 à l'Hôtel de Ville de Paris avec également le CIDB, en confrontant et partageant nos méthodes et les données de nos systèmes d'information géographique.

PRSE2 en Ile-de-France : lancement de la consultation publique

Daniel CANEPA, Préfet de La Région Ile-de-France, Préfet de Paris, a réuni vendredi 29 avril dernier le groupe régional santé environnement (GRSE) chargé de l'élaboration et du suivi du deuxième plan régional santé environnement d'Ile-de-France (PRSE2). Le GRSE a validé le projet de PRSE2.

Le plan régional santé environnement décline, pour l'Ile-de-France, le deuxième plan national santé environnement, adopté dans les suites du Grenelle Environnement. Son élaboration a associé, durant toute l'année 2010, les cinq collèges : les élus, les associations environnementales, les professionnels de santé, les représentants des employeurs et des salariés et l'Etat.

Fruit d'une élaboration commune en groupes de travail, le projet de PRSE2 a identifié 16 actions prioritaires pour la région.

Deux « actions pilotes transversales » traitent de démocratie sanitaire et abordent la question du lien entre inégalités sociales et environnementales.

Les 14 autres actions sont regroupées selon les deux axes majeurs identifiés lors des travaux :

Axe 1 : Réduire les inégalités environnementales

Axe 2 : Préparer l'avenir en développant la vigilance sur les risques émergents

Considéré comme une atteinte environnementale qui pose des problèmes importants de santé publique en Ile-de-France, le bruit fait l'objet de plusieurs fiches.

Le projet de PRSE2 est maintenant soumis à la consultation du public jusqu'au 15 juin. A l'issue de cette consultation, il sera amendé puis adopté par le Préfet de Région.

Gestion sonore :

Le Stade de France innove

Pour ses 13 ans, le stade vient de s'offrir un système de sonorisation plus souple, plus moderne et surtout plus confortable, tant pour les spectateurs que pour les riverains.

Cette nouvelle installation permet l'optimisation du contrôle de la diffusion sonore grâce au système line-array. Une solution qui facilite le contrôle et l'optimisation des niveaux sonores dans les tribunes (volume de la musique) et de l'intelligibilité (clarté des propos).

Minimiser les impacts sur l'environnement

Avec pour objectif de toujours mieux vivre avec son quartier et respecter ses habitants et les spectateurs, le système de sonorisation du stade offre un nouveau service : la mesure permanente des émergences sonores dans le voisinage et la pression acoustique auprès des publics dans les tribunes. Le dispositif, fonctionnant 24h/24, est composé de 6 points de mesure fixes et 2 stations mobiles qui pourront être activées pour des campagnes liées à la prévention du public et des employés. En optant pour ce système, le Stade de France entendait minimiser ses impacts sur l'environnement direct et indirect.



Rappelons que Bruitparif avait mis en place un système de gestion de l'impact sonore à l'occasion de la seconde édition de la soirée Unighted du 4 juillet 2009. Deux stations, installées au nord et à l'est du stade et raccordées via un routeur 3G aux serveurs de Bruitparif, avaient adressé en temps réel les données de mesure collectées pour les restituer sur un écran qui a permis un contrôle et une maîtrise des émissions sonores de l'événement. Les riverains avaient salué l'initiative.

Les 2 stations ont depuis été intégrées au réseau RUMEUR dans le cadre de notre collaboration avec la CA de Plaine Commune.



FOCUS

Le point de vue des riverains

Interview de Victoria Chabran, Présidente du Comité Porte de Paris et Administratrice de l'Union des Associations des Riverains du Stade de France.

Pouvez-vous nous rappeler l'historique de la concertation avec le Stade de France ? Qu'en attendiez-vous ?

VC : « Nous entretenons des contacts réguliers avec le consortium Stade de France depuis la création de notre Union en 2000. Dans la nuit du 5 au 6 juillet 2008, l'événement Unighted qui a duré jusqu'au petit matin nous a beaucoup gênés, du fait de niveaux sonores très élevés et de la puissance des basses fréquences notamment.

Nous avons immédiatement réagi et présenté une pétition avec le soutien de la préfecture de Seine-Saint-Denis. La concertation a abouti après plusieurs rencontres au cours desquelles nous avons négocié un certain nombre d'engagements pour l'édition 2009 de la soirée Unighted (diminution des niveaux sonores de 7 dB(A) y compris pour les basses fréquences, mise en place d'un limiteur dans toutes les fréquences en sortie de console et diminution de 1 mètre de la hauteur du dispositif de sonorisation notamment). Nous avons également été invités avec Bruitparif aux tests du système et aux essais la veille de l'événement. Les engagements ayant été tenus, nous avons été très satisfaits.

Maintenant que le nouvel équipement de sonorisation et de gestion sonore en temps réel est en place, nous attendons la Nuit Africaine et les 3 concerts des Black Eyed Peas qui auront lieu en juin avec l'espoir que le dispositif soit aussi efficace. »

Quels conseils pourriez-vous donner à une association de riverains qui voudrait s'engager dans un tel processus ?

VC : « En premier lieu, il convient de mobiliser un maximum de riverains. Plus vous serez nombreux, plus votre parole sera entendue. Mais il est également essentiel d'avoir un discours objectif basé sur des faits pour pouvoir négocier sur des bases solides. Bien entendu, des échanges courtois avec les organisateurs et l'appui des élus et des représentants de l'Etat sont les clés du succès. »

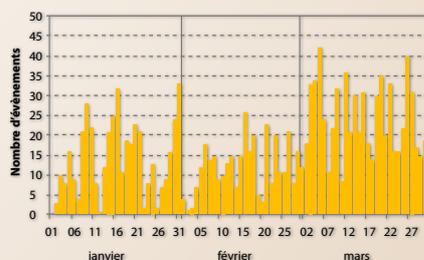


L'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux sur écoute

Impliquées dans le groupe de travail du suivi de la charte de l'environnement de l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux, les équipes de Bruitparif ont exploité les résultats de mesure des 4 stations déployées autour de l'héliport, pour certaines, depuis plus de deux ans.



Ces traitements ont permis de produire des statistiques concernant le nombre et les caractéristiques des événements acoustiques associés aux hélicoptères et d'identifier notamment l'impact de l'altitude des survols sur le bruit. Ces données permettent par exemple de confirmer que le respect des nouvelles consignes de vol (relèvement des altitudes de survol entre la porte de Gentilly et Meudon de 450 m à 600 m) permettrait de diminuer le bruit généré par les hélicoptères de 2 dB(A) environ et de réduire ainsi l'exposition des populations.



Les travaux se poursuivent avec l'élaboration de nouvelles approches de représentation cartographique du bruit généré par le trafic des hélicoptères. Ils seront présentés lors de la prochaine Commission Consultative de l'Environnement.

En direct

Aviation légère : programme renforcé de documentation du bruit

En réponse à une demande citoyenne croissante, Bruitparif, en partenariat avec la DGAC-DSAC Nord, vient de lancer un programme renforcé de documentation du bruit autour des aéroports d'aviation légère franciliens. Une vaste campagne qui démarre ce printemps par l'aéroport de Toussus-Le-Noble.

L'objectif : dresser un diagnostic des nuisances générées par le trafic sur les communes survolées à l'occasion d'une campagne

réalisée sur 2 mois. Pour ce faire, 9 sites ont été sélectionnés sur la base des trajectoires de vol et des enjeux en matière de population impactée, en concertation avec les élus des communes concernées et les associations dans le cadre des travaux du Comité de suivi de la charte.

Conformément aux objectifs, il sera ainsi possible de fournir aux Franciliens concernés des informations indépendantes et fiables sur leur exposition au bruit,

notamment la dose de bruit et les caractéristiques acoustiques des événements générés par les survols d'aéronefs.

Les résultats de cette étude seront accessibles sur le site internet de Bruitparif courant septembre.



Flux de survol (par vent d'Est)

- Stations :
- 1-Toussus
 - 2-Villiers-Le Bâcle
 - 3-Voisins Le Thuis
 - 3'-Châteaufort (bas)
 - 4-Châteaufort (haut)
 - 5-Loges-en-Josas
 - 6-Magny (Mairie)
 - 7-Magny (Buisson)
 - 8-St-Rémy (Courcelle)

Stations RION NA37
Station Opér@-Ex



Bruitparif accueille 30 nouveaux adhérents

Conscientes de l'importance de la lutte contre le bruit et de la préservation de l'environnement sonore, 28 collectivités locales ou établissements publics locaux franciliens viennent d'adhérer à Bruitparif.

- Hauts-de-Seine :

Villes de Bourg-La-Reine, Rueil-Malmaison, Puteaux et la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine-Ouest

- Seine et Marne :

Communauté d'Agglomération Marne et Chantierine et ville de Lésigny

- Seine-Saint-Denis :

Communauté d'Agglomération Plaine Commune et villes de Saint-Ouen et Pantin

- Val-de-Marne :

Communautés d'Agglomérations Val de Bièvre et Haut Val-de-Marne, Communauté de communes de Charenton-Le-Pont - Saint Maurice, villes de Chevilly-La-Rue, Rungis, Vincennes et Vitry-sur-Seine

- Val d'Oise :

Communauté de communes Le Parisis, villes d'Engghien-les-Bains, Gonesse et Saint-Brice-sous-Forêt et Argenteuil-Bezons, L'Agglomération

- Yvelines :

Villes de Conflans-Sainte-Honorine, Poissy, Orgeval, Saint-Germain-en-Laye et communauté d'agglomération Mantes en Yvelines

- Essonne :

poursuite du partenariat engagé avec la communauté d'agglomération Eury Centre Essonne

2 associations : l'association régionale de consommateurs Léo Lagrange et l'association ORL 75 nous ont également rejoints.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du Forum des acteurs franciliens pour une meilleure gestion de l'environnement sonore.

Le Francilophone

Lettre d'information de Bruitparif

Directeur de publication : Abdelali Meziane

Rédaction : Cathy Lagare, Fanny Miellicki

Conception et maquette originale :

Diagraphe - diagraphe.fr

Photo couverture : Phanie

Bruitparif : 9, impasse Milord - 75018 Paris

Tél : 01 75 00 04 00 - Fax : 01 75 00 04 01

Email : contact@bruitparif.fr - http://www.bruitparif.fr

Décryptage

Modification de la circulation aérienne : enquête publique à Roissy

Depuis le 2 mars dernier, le projet de modification permanente de la circulation aérienne des procédures d'approche aux instruments de Paris-Charles de Gaulle a été soumis à consultation.

Entraînant une refonte complète des trajectoires d'arrivée, le projet envisage un relèvement à 1 200 mètres et 1 500 mètres des altitudes à destination de l'aéroport. Ceci a notamment pour conséquence de modifier les conditions de survols des communes situées sous les flux des arrivées.

Si globalement les modifications proposées doivent permettre de réduire la population impactée par les nuisances sonores, 174 communes réparties sur les 5 départements de l'Aisne, de l'Oise, de Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et des Yvelines devraient être désormais survolées.

À l'issue de la procédure d'enquête publique et du « porté à connaissance », le projet sera soumis pour avis aux commissions consultatives de l'environnement compétentes et à l'ACNUSA. La mise en œuvre est envisagée pour l'automne 2011.

A lire

Périphérique parisien : Bruitparif publie des informations complémentaires

Afin d'apporter des données nouvelles dans le cadre de l'élaboration des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de Paris et des communes limitrophes, Bruitparif a quantifié la population exposée au-dessus des valeurs limites et étudié l'impact potentiel de certaines solutions qui pourraient être envisagées. Au total, 41 000 personnes seraient exposées potentiellement à des niveaux qui excèdent la valeur limite de bruit relative à l'indicateur moyen journalier pondéré (Lden > 68 dB(A)). Parmi ces personnes, 37 300 subiraient des nuisances sonores de nuit au-delà de la valeur limite correspondante (Ln > 62 dB(A)).

Pour lire l'étude complète, RDV sur le site www.bruitparif.fr, rubrique « Ressources » >

Rapports d'étude Bruitparif



Morbidité due au bruit dans l'environnement : l'OMS publie un rapport

L'Organisation Mondiale de la Santé a publié le 30 mars dernier le rapport « Charge de morbidité imputable au bruit ambiant : quantification du nombre d'années de vie en bonne santé perdues en Europe ». L'étude établit pour chacun des impacts sanitaires reconnus du bruit (perturbations du sommeil, maladies cardiovasculaires, troubles de l'apprentissage, acouphènes et gêne), la charge de morbidité au moyen de l'indicateur quantitatif des « années de bonne santé perdues » (en anglais : disability-adjusted life-years, ou DALYs).

Pour lire l'étude complète, RDV sur le site www.bruitparif.fr, rubrique « Ressources » > Etudes > Bruit et santé



Rapport d'activité de Bruitparif

Déploiement du réseau permanent de mesure RUMEUR, renforcement de la surveillance du bruit du trafic aérien dans le cadre du projet SURVOL, campagne de mesure au sein des discothèques, accompagnement renforcé des collectivités, lancement du nouveau site internet et multiplication des actions de sensibilisation... l'année 2010 a été riche.

Découvrez l'ensemble des activités 2010 dans ce nouveau rapport annuel disponible en téléchargement sur le site www.bruitparif.fr, rubrique « Ressources » > Publications Bruitparif > Rapports d'activité.



Agenda

> 9 juin 2011

Bruitparif assurera une permanence au CIDJ, 101 quai Branly dans le 15^e à Paris. De 14h à 18h, chacun pourra notamment tester le niveau sonore de son baladeur et recevoir des conseils personnalisés pour que l'écoute reste un plaisir sans danger pour l'audition.

> 25 juin 2011

Pour la 2^e année consécutive, Bruitparif s'associe à l'association inter-LGBT pour prévenir les risques auditifs à l'occasion de la Marche des fiertés. Au programme, installation sur le parcours de 4 stations de mesure du bruit en temps réel diffusant des messages de prévention adaptés. Venez nombreux.

> 24-26 juin 2011

Pour la première fois, Bruitparif sera présent au festival Solidays pour la prévention des risques auditifs liés à la musique amplifiée. 50 000 paires de bouchons d'oreilles seront gratuitement mises à la disposition des festivaliers.